

Cession par Altamir d'obligations Altastory à Amboise SAS

(cession ratifiée par le Conseil de Surveillance du 6 septembre 2023)

Objet : Dans le cadre de la cession de la société THOM Group, le vendeur avait consenti aux acquéreurs un crédit vendeur sous forme d'obligations Altastory, holding de détention de la société THOM Group. Les nouveaux actionnaires ont souhaité solder ce crédit vendeur en mars 2023. Altamir a alors racheté l'ensemble des obligations Altastory avant d'en syndiquer une partie aux actionnaires actuels de la société Altastory dont Amboise SAS.

Date : La cession a été réalisée en avril 2023.

Personne concernée : Maurice Tchenio, PDG d'Altamir Gérance et PDG de la société Amboise SAS.

Conditions financières : La cession des obligations a été réalisée à la valeur nominale plus les intérêts courus, soit les mêmes conditions que celle de leur acquisition.

Intérêt de la convention pour Altamir : Altamir, actionnaire principal, n'a servi que d'intermédiaire dans l'opération.